



Défiscaliser quand on a 3000 euros de revenus ?

Par **electrode**, le **24/05/2015** à **17:30**

[barre]Hello,[/barre]
Bonjour,
Je viens de faire ma simu hier soir par internet : je suis dégoûté.
Ma situation : célibataire sans enfant - 1 part
Mes revenus salariés : 2.300 net/mois
Mes revenus fonciers : 900/mois (micro-foncier)
La simu 2015 --> 4.100 impôts/revenus + 1.100 CSG/CRDS.
Hallucinant non ?
Alors, ma question : dans ma situation, est-ce qu'il y aurait un vrai moyen de défiscaliser pour l'année prochaine, mais pas pour gagner 200 €, une vraie défiscalisation ?
Toutes les idées sont les bienvenues.
Merci.

Par **moisse**, le **24/05/2015** à **18:28**

Juridiquement rien ne vous oblige à défiscaliser, donc votre question concerne plus des conseils de gestion que l'exposition d'une situation juridique, vocation de ce forum.
Que vous conseiller sinon de contacter un gestionnaire de patrimoine (votre banque semble indiquée pour cela).

Par **aguesseau**, le **24/05/2015** à **18:29**

bjr,
nous sommes un site de conseils juridiques et non un site de conseil patrimonial.
je vous conseille de contacter le conseiller financier de votre banque ou de chercher sur internet les sites de conseils de gestion de patrimoine.
il existe l'investissement locatif.
cdt

Par **electrode**, le **24/05/2015** à **19:30**

Merci.
Est-ce que les services de conseil financiers de ma propre banque seront gratuits ?

Par **aguesseau**, le **24/05/2015** à **20:58**

comment voulez-vous qu'on réponde sur les pratiques de votre banque, il faut lui poser la question.